

Témoignage : 20 ans de lutte contre le crack à Stalingrad

écrit par Hector Poupon | 31 mai 2021



Pour le deuxième mercredi consécutif, des riverains se sont mobilisés à l'entrée des jardins d'Éole pour exprimer leur colère face à la décision de Gérald Darmanin et d'Anne Hidalgo d'aménager un « espace » dans les jardins d'Éole, pour les toxicomanes de Stalingrad. À vrai dire, les consommateurs de crack avaient déjà élu domicile en journée dans ce parc, en attendant de retrouver la place Stalingrad, le soir, après la fermeture des jardins. Ils pourront désormais rester sur place jusqu'à une heure du matin. Exit le couvre-feu ! L'appropriation des jardins publics par des clandestins sans-papiers et des toxicomanes finit par exaspérer les riverains qui se sentent exclus d'un espace que leurs impôts ont contribué à financer.

https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/du-metro-jardins-con-sommateurs-crack-hantent-nord-est-paris-comme-zombies_31958470.html



Pour faire un bref historique, ces jardins sont nés d'un projet de transformer une friche industrielle ferroviaire de 4,2 hectares en un parc contemporain. Avec un budget de 13 millions d'euros, la maîtrise d'œuvre fut confiée à deux architectes, Michel Corajoud et Georges Descombes, basés à Genève. Ils avaient exprimé le souci « d'ouvrir les jardins sur le quartier ». Quinze ans après, on peut dire que le pari est gagné !



Déjà à l'époque, le tissu urbain environnant était défavorablement connu pour son habitat insalubre, son insécurité et une toxicomanie endémique. Le parc fut inauguré en mai 2007 par Bertrand Delanoë. Et il faut dire que le projet ne manquait pas d'originalité : une grande prairie, une aire de jeux, un quai en bois, une buvette, des pelouses, une passerelle et une crèche ...

<https://www.letemps.ch/culture/naissance-dun-jardin-contemporain-printemps-parisien>



Danielle Obono, députée de La France Insoumise du XVIII^e arrondissement, s'est fait huer à la manifestation, après avoir pris la parole pour oser réclamer davantage de salles de shoot !

La réquisition des jardins d'Éole est à l'image de ce qui se passe dans les autres espaces verts du Nord-Est de Paris. Le long de la ligne 2 du métro, tous les squares ont connu la même évolution, malgré les sommes englouties pour en faire des

lieux agréables.



Aucun riverain n'aura idée d'y promener ses enfants : le square Louise de Marillac, base de repli des vendeurs à la sauvette du métro La Chapelle, le square Alain Bashung pris d'assaut par les « mineurs non accompagnés » marocains, les squares Jessaint, Léon, Saint Bernard-Saïd Bouziri sont autant de lieux d'agression au cutter et de vols de portables...

En octobre prochain, les riverains fêteront le vingtième anniversaire de la première manifestation contre la toxicomanie dans le XVIII^e Est de Paris. Cela fait vingt ans que des associations de toutes obédiences se sont mobilisées sans jamais obtenir des pouvoirs publics des réponses à la hauteur de la gravité de la situation.

Ceux-ci ont d'abord tout misé sur une **politique dite de réduction des risques**, consistant à lutter contre la progression du Sida et des hépatites, par la distribution gratuite de préservatifs et de seringues stériles. Puis la première salle de shoot (officiellement "salle de consommation à moindre risque"), vit le jour en 2013 sous l'impulsion de Jean-Marc Ayrault, dans un local prêté par la SNCF, rue Amboise Paré, non loin de l'hôpital Lariboisière et de la Gare du Nord.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Salle_de_consommation_%C3%A0_moi_ndre_risque

Mais, suite à une plainte de l'association « Parents contre la drogue », le Conseil d'État a jugé l'ouverture de ce centre non conforme à la loi de 1970 sur les stupéfiants.

Il faudra attendre deux ans pour qu'une nouvelle loi dite « de modernisation de notre système de santé » consacre la légalité des salles de shoot sur l'ensemble du territoire français. Passée en force le 17 décembre 2015, avec seulement

50 voix POUR et 25 voix CONTRE pour 570 députés, elle permit la réouverture de la salle de shoot de la rue Amboise Paré. Du pain bénit pour les dealers qui bénéficient d'un marché garanti, d'autant plus que la circulaire Guigou-Vaillant du 15 juin 1999 prohibe toute présence policière à moins de 300 mètres d'un centre de soins ou d'accueil de toxicomanes.

La politique de réduction des risques fut, dès l'origine, contestée par le Collectif anti-crack de Stalingrad, comme l'attestent les documents suivants :

<http://www.entretemps.asso.fr/Stalingrad/>

<http://www.entretemps.asso.fr/Stalingrad/Collectif.html>

Des témoignages recueillis auprès de toxicomanes par la « Tournée des pères » entre 2002 et 2003, révèlent que la plupart des toxicomanes souhaitaient être soignés. Mais faute de mettre en place des dispositifs de traitements, de prises en charge psychiatriques, de centres de désintoxication, ce sont des structures d'accueil sur un mode socio-humanitaire qui ont vu le jour. À Fernand Vidal, il fut un temps où l'on a estimé que le crack était un problème social et non psychiatrique. Démission des psychiatres ? Quant aux produits de substitution comme le Subutex, le remède fut pire que le mal : apparition de nouveaux processus d'addiction, développement d'un marché parallèle de Subutex, trafics d'ordonnances, complicité de certains médecins, le tout aux frais de la Sécurité sociale.



La MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) se révèle impuissante à régler les problèmes : hausse de la délinquance, du harcèlement de rue, des crimes commis sur la voie publique, liée au crack.



Le rôle des associations dites de lutte contre la toxicomanie n'est guère plus concluant : l'accueil se limite à dispenser des premiers soins (c'est mieux que rien !) et à apporter un peu de réconfort aux toxicomanes qui ne tardent pas à s'enfermer dans la dépendance psychologique. Leurs militants, pour la plupart de culture gauchiste, sont plutôt favorables à la légalisation des drogues et se montrent peu coopératifs avec les forces de l'ordre. Pire, sur la question des salles de shoot, c'est le « *Not in my backyard* » qui prédomine. En clair : on n'est pas contre les salles de shoot, du moment que c'est loin de chez nous ! La bourgeoisie bobo bien-pensante a tout dit !



Il n'en demeure pas moins qu'elles ont eu le mérite de tenter d'alerter les médias sur le triste quotidien des riverains.



En 2012, Manuel Valls crée les ZSP, zones de sécurité prioritaires. D'abord au nombre de 15, elles passent à 64 dès l'année suivante. L'idée n'était pas nouvelle car depuis 1996, des ZUS, zones urbaines sensibles, avaient été créées en liaison avec la politique de la ville, bientôt suivies par des ZRU, ou zones de redynamisation urbaine. L'inventivité sémantique bat son plein ! C'est le début d'une politique de zonage dont on voit peu à peu les enjeux : circonscrire les problèmes dans des quartiers spécifiques par l'octroi d'avantages sociaux, et éviter la contagion géographique.

<https://sig.ville.gouv.fr/page/199/l-ancienne-geographie-zus-et-cucs>

Mais sur le long terme, cette politique se révèle être un échec total. Les abcès de fixation de la toxicomanie ne se limitent plus à quelques foyers du Nord-Est de Paris. Et certains gauchistes comme Mounir Mahjoubi, député LRM ou Ian

Brossat, adjoint au maire de Paris pour le logement, semblent même s'en réjouir et caressent le vœu de faire partager le fléau au plus grand nombre, en proposant d'installer une nouvelle salle de shoot... aux Invalides !

Enfin, la dimension ethnique de la toxicomanie est souvent occultée par les acteurs de la lutte contre la toxicomanie. Elle est pourtant bien réelle. Il suffit de remonter au début des années 80, lorsque les drogues dures ont fait leur apparition au tristement célèbre **îlot Chalon**, à proximité de la gare de Lyon, à l'instar de ce qui se passait déjà dans les grandes villes américaines.

Voir le lien ci-dessous : « l'îlot Chalon, ghetto parisien de la drogue au début des années 80 » :

https://www.pistes.fr/swaps/68_05.htm

Des Sénégalais mourides ont commencé par de petits trafics avec du haschich marocain. Puis rapidement des drogues dures (héroïne, cocaïne) ont nourri un commerce nettement plus lucratif, profitant d'une « main-d'œuvre » immigrée entassée dans ce quartier insalubre, où la pègre faisait la loi. C'est alors que la rénovation du quartier, qui a commencé le 14 février 1984 par un nettoyage policier musclé, provoque un déplacement des trafics vers les quartiers Nord-Est de la capitale, où des lieux de consommation privés existaient déjà, dans des squats des XVIII^e et XIX^e arrondissements.



Dès 1985, il était facile de se procurer de l'héroïne auprès de dealers ghanéens, aux alentours des rue Ordener ou Stephenson. L'arrivée des clandestins de Calais puis des « migrants » ne pouvait qu'accroître l'ampleur du phénomène, transformant le triangle d'or de la drogue (gare de Saint-Denis, Porte de Clignancourt, Barbès, Stalingrad et Porte d'Aubervilliers) en une vaste zone de non-droit. Et après

l'épisode de la "colline du crack", la place de Stalingrad est à nouveau au cœur de la polytoxicomanie et des narcotrafics.



On ne s'étonnera pas non plus de la récupération des trafics par les islamistes, comme l'atteste déjà en 1994 l'Observatoire géopolitique des drogues.

<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-1994.html>

Prochain rendez-vous mercredi 2 juin 2021 à 18 h devant le 62 rue d'Aubervilliers pour protester contre la réquisition par l'État et la ville de Paris des jardins d'Éole, devenus un sanctuaire pour les toxicomanes et les dealers.



<https://ripostelaique.com/temoignage-20-ans-de-lutte-contre-le-crack-a-stalingrad.html>